



A QUI M ADRESSER POUR DEPOSER PLAINTES CONTRE UN HUISSIER

Par **securita**, le **17/12/2012 à 12:21**

[fluo]bonjour[/fluo] j ete victime de menace verbale de la part d un huissier et devant temoin celle ci me reclame 5000euros un encien credit que pris durant la periode ou je travaillait et depuis je suis gravement malade ni justificatifs ni courrier pour etayer ca demande qui a ete deja regler par mon assurance en 2002 elle es meme venu debatré chez moi accompagner d une bande ou certains sentait l alcoole d autres odeure de stup des gosses ramassé dans la rue j avoue q elle es passé a coté d un carnage rnD APRES LES RENSEINGMENTS QUE J AI LE PALAIS DE JUSTICE OU A ETE REGL2 L AFFAIRE A FERMER CES PORTES UN JUGE M A MEME DIT C EST DE L ESCROQUERIE POURQUOI PROFITANT DE LA FERMETURE DU DIT PLAIS DE JUSTICE ET DU CLASSEMENT DES DOSSIERS ET BIEN TOUT LE MONDE PROFITE DE CETTE FERMETURE POUR CE RE FAIRE PAYER LES MEMES DETTES OU LES MEMES SOMMES DEJA REGLER A QUI JE DOIT M ADRESS2 POUR DEPOS2 PLAINTES CONTRE CE HUISSIER QUI CE DIT DE JUSTICE MAIS QUI EST PLUTOT LE PIRE DES VOLEURE ET RECELEURE MERCI

Par **chaber**, le **17/12/2012 à 13:55**

bonjourrrrrbonjour est une marque de politesse. rnDe même il est inutile d'écrire en majuscules. (charte du forum). Réécrivez votre texte